



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du JEUDI 19 DECEMBRE 2019

Date de convocation : 9 décembre 2019

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mme RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali, Adjoint ; MM. BONSERGENT Damien & BERTHO Yves, Mmes BRESTEAU Aude & DEGROUAS Marie-Jeanne

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme CERVellini Chantal (pouvoir à Mme Dégrouas), & M. ROBIN Olivier

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 18h30 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Fabienne RIVOL, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Situation budgétaire 2019 – Commission Finances
- * Point sur la régie
- * Assurance prévoyance : révision de la participation communale
- * Travaux de voirie
- * Vœux du Maire
- * Demande de l'APE La Quinte – Lavardin
- * Affaires et questions diverses

1/ situation budgétaire 2019

M. le Maire informe les élus de l'exécution budgétaire à ce jour :
68.5 % des dépenses de fonctionnement et 68.2 % des dépenses d'investissement ont été réalisées.
98 % des recettes de fonctionnement et 54.3 % des recettes d'investissement ont été encaissées.

La commission finances se réunira le jeudi 16 janvier à 17h30 pour la préparation du budget 2020.

2/ Point sur la régie

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de clôturer la régie de redevance photocopies et des locations de salle, cantine et chalets. Un titre de recette sera émis à chaque versement d'acompte et du solde des locations.

3/ Assurance prévoyance : révision de la participation communale

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de soumettre au Comité Technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale les participations de la commune à la garantie « prévoyance » maintien de salaire et à la garantie « Santé », soit :

Montant mensuel brut pour un agent à Temps Complet : 10 € pour la prévoyance et 10 € pour la santé, sous réserve que l'agent ait un contrat labellisé fonction publique

Après avis du CT, cette participation sera mise en place

4/ Travaux de voirie

Après l'analyse des offres déposées au titre des travaux d'aménagement d'une voie nouvelle par le bureau d'études INGERIF,

Compte tenu du cahier des charges demandé,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de confier ces travaux à l'entreprise E.L.B. de Brée pour un montant H.T.de 77 286 €.

5/ Vœux du Maire

M. le Maire sollicite le CM pour l'organisation de la cérémonie des vœux ; quels sujets seront abordés.

Seuls les travaux en cours et engagés pourront être présentés.

Il sera rappelé la mise à disposition du PC à la mairie pour le recensement de la population,

M. le Maire propose d'inviter la gendarmerie afin de sensibiliser à nouveau, les citoyens sur les vols par ruse.

6/ demande de l'APE La Quinte Lavardin

L'APE sollicite la commune pour pouvoir utiliser la salle polyvalente 3 fois /an à titre gratuit (mêmes conditions que La Quinte)

Après débat, il est rappelé que chaque association communale a la salle polyvalente gratuite 1fois/an, les suivantes étant à ½ tarif

Qu'il serait anormal de privilégier plus une association que les autres

Informe l'APE qu'elle bénéficie de la salle gratuite 1 fois /an

7/Affaires diverses

Courrier Association Collectif Stop OGM Pesticides 72 :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association qui appelle les mairies à débattre et prendre position concernant l'interdiction de l'usage des pesticides sur l'ensemble du territoire.

Favorable à ce projet, Monsieur le Maire propose que ce sujet soit traité par la future municipalité.

Permanences de distribution des sacs

11 JANVIER 2020

9h – 10h30	10h30 – 12h
- Mauboussin Rémy - Rivol Fabienne - Bresteau Aude - Dubois Pierre	- Bonsergent Damien - Bertho Yves - Dégrouas Marie-Jeanne

18 JANVIER 2020

9h – 10h30	10h30 – 12h
- Mauboussin Rémy - Rivol Fabienne - Bresteau Aude	- Raynaud Magali - Dégrouas Marie-Jeanne - Dubois Pierre

Tour de table des Elus :

Mme Rivol rappelle le projet de création d'une boîte à livres. Il est proposé de solliciter M. Matthieu Fleury de Lavardin (société Récup by Fleury's) pour un devis. Aude Bresteau et Damien Bonsergent sont chargés de le contacter. Prévoir au budget 2020, la réfection extérieure des 4 chalets.

M Bonsergent informe que la société icibaguette.com ne donne pas suite au projet d'installation d'un distributeur de pains sur la commune.

Mme Bresteau constate que depuis plus d'un mois le chien de M. Chaussumier divague dans le lotissement et que cela peut être dangereux aussi bien pour les piétons, les voitures et le chien lui-même.

Mme Magali Raynaud rappelle la prévision de 30 élèves maternelle pour 2020/202021. Certaines familles ne souhaitent pas mettre leur enfant sur la commune car souvent la nourrice est hors commune. Propose de revoir le projet d'ALSH les mercredis et les vacances scolaires. M. Mauboussin prendra contact auprès de la 4CPS (qui a la compétence petite enfance)

M. Bertho propose de prévoir une réfection de la salle (poteaux extérieurs), de repenser son intérieur, les portes ainsi que des bancs dans le vestiaire (voir avec la commission de sécurité)

Mme Boulard remercie les élus présents au repas de Noël de la cantine ; demande quand sera refait le passage piétons sur la RD46 (le devis avec Traçage Service a été validé le 28/11/19) de même que le STOP RD46/ rue de La Quinte. Le service des routes du Conseil Départemental sera recontacté.

Mme Dégrouas fait part de son étonnement concernant le ramassage des ordures ménagères. Son sac légèrement déchiré n'a pas été ramassé et a été jeté dans le fossé.

M. Mauboussin sollicite l'ensemble des élus pour savoir si la commune poursuit son projet d'ombrières ; voir si cela peut être utilisé comme lieu de stockage sinon abandonner le projet. Informe que le propriétaire de l'ancien bar épicerie l'a sollicité pour une éventuelle acquisition de son bâtiment par la commune. Une visite des lieux sera faite par les membres du conseil à l'issue de laquelle, les élus prendront une décision. A contacté la SAFER pour une estimation du prix d'une parcelle en zone constructible. Doit contacter les propriétaires pour savoir s'ils sont vendeurs. Présente un devis pour un panneau lumineux (4700 € ttc) le devis n'est pas validé, le CM souhaite des précisions sur les frais d'abonnement. Présente un devis pour fixer 3 grilles en acier galvanisé aux vestiaires, refaire l'abri de la buvette et poser des U en tôle inox sur les 3 portes de la cuisine de la cantine. Le devis est validé pour la somme de 1988.40 € ttc avec la société de métallerie Dany Frère de La Milesse.

Séance levée à 20 h 30